



Lyon, le 26 avril 2010

Chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre de l'exercice 2010

- CA publié : - 9.6 %
- CA Courtage pro-forma : + 3.3 %

(IFRS - en M€)	T1 2010	T1 2009	Evolution
CA consolidé	184.07	203.72	- 9.6 %
<i>Commissions & honoraires Courtage</i>	114.61	114.78	- 0.1 %
<i>Primes Assurance</i>	69.46	88.94	- 21.9 %
CA consolidé pro-forma*	184.07	199.88	- 7.9 %
<i>Commissions & honoraires Courtage</i>	114.61	110.94	+ 3.3 %
<i>Primes Assurance</i>	69.46	88.94	- 21.9 %

APRIL a enregistré au cours du premier trimestre 2010 un chiffre d'affaires consolidé de 184.07 millions d'euros, soit une baisse de 9.6 % publiée et de 7.9 % pro-forma. Cette évolution renvoie pour l'essentiel à deux éléments principaux :

- Le recentrage annoncé d'APRIL sur son métier de courtage et le recours consécutif accru à l'externalisation de l'activité d'assurance, en baisse de 21.9 % et dont le poids relatif dans le CA consolidé passe ainsi de 44 % à 38 % du T1 2009 au T1 2010 ;
- L'impact des cessions de SFG en 2009 et APRIL Solutions début 2010, ainsi que la déconsolidation du pôle Vie également en cours de cession, illustrant, là encore, la stratégie de recentrage du groupe sur son modèle d'activité combinant récurrence de chiffre d'affaires et distribution maîtrisée.

Dans le détail, la branche Santé-Prévoyance affiche un chiffre d'affaires quasi stable à 129,70 M€ (soit une évolution de - 0.6 % publiée et - 1.2 % pro forma), avec une baisse de 9.7 % des primes d'assurance et une progression de 6.6 % des commissions de courtage. Pour sa part, la branche Dommages enregistre un chiffre d'affaires de 56.86 M€ (- 22.3 % publié et - 20 % pro forma), avec une baisse de 42 % des primes d'assurance, et des commissions de courtage en baisse de 5.3 % en publié (impact de la cession de SFG et d'APRIL Solutions) et stables en pro forma (+ 0.1 %). On notera l'intégration dans le périmètre de consolidation de la société FLEXITRANS, acquise fin 2009, courtier grossiste spécialisé dans l'univers du transport.

En synthèse, les performances d'activité du premier trimestre 2010 s'inscrivent parfaitement dans les tendances annoncées et traduisent les mouvements de recentrage d'APRIL sur le cœur de son business model. La priorité est ainsi donnée à la consolidation et la croissance des activités en assurances de personnes, à l'optimisation des diversifications en assurances dommages, à la concrétisation des projets de simplification des structures et à l'amélioration de la rentabilité du groupe.



Le CA du premier semestre 2010 sera publié le 26 juillet après clôture des marchés.

APRIL GROUP (Compartiment A, SRD) compte 3 500 collaborateurs et a réalisé en 2009 un CA consolidé de 813 M€ pour un résultat net de 72.7 M€.

Contact

Jean-Marc ATLAN – Kaélia

Conseiller du Président

04 72 00 35 80 – 06 07 37 20 44

CA par branche

(IFRS - en M€)	T1 2010	T1 2009	Evolution	T1 2009 pro forma	Evolution
Santé-Prévoyance	129.70	130.43	- 0.6 %	131.23	- 1.2 %
Commissions & honoraires	77.81	72.98	+ 6.6 %	73.78	+ 5.5 %
Primes	51.89	57.45	- 9.7 %	57.45	- 9.7%
Domages	56,85	73,21	- 22.3 %	71,11	- 20.1 %
Commissions & honoraires	37.11	39.17	- 5.3 %	37.07	+ 0.1 %
Primes	19.74	34.04	- 42.0 %	34.04	- 42.0 %
Epargne-Vie	-	2.54	- 100.0 %	-	-
Éliminations inter-branches	- 2.48	- 2.46		- 2.48	

CA par trimestre

(IFRS - en M€)	2010	2009	Evolution	2009 pro forma	Evolution
1^{er} trimestre	184.07	203.72	- 9.6 %	199.88	- 7.9 %
2^{ème} trimestre	-	224.34	-	-	-
3^{ème} trimestre	-	189.20	-	-	-
4^{ème} trimestre	-	195.70	-	-	-
Total	-	812.96	-	-	-

* CA pro forma : CA déterminé pour un périmètre de consolidation identique à celui de la période en cours.